

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**22/10/2021**

**COMPOSITION :**

PRÉSENTS : Mmes BENOIT Béatrice, CART-COLTAT Gaëlle, DURAFFOURG Valérie, et MM DEBOIS Rémi, DELAVENNE Florian, DHOTE Olivier, LAFFLY Florent et VALION Cyril

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes DEFRASNE Marie, DEFRASNE Sophie (a donné procuration à Mme DURAFFOURG), REYMOND Anne-Laure

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme DURAFFOURG Valérie, fonction qu'elle a acceptée

**1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 17/09/2021**

Approuvé

**2° PRÉSENTATION D'EMMA CHAMORET ANIMATRICE JEUNESSE CFD**

Emma Chamoret, animatrice jeunesse à la CFD, est venue présenter aux membres du conseil municipal les différentes actions qu'elle souhaiterait mener avec les jeunes adolescents des villages de la communauté de communes. Le vendredi 05 novembre de 15 à 17h elle propose de rencontrer les jeunes du village de 11 à 17 ans avec une première animation jeux de société.

**3° APPROBATION PLUI**

La concertation du public dans le cadre du PLUi de la CFD a été arrêtée le 31 août 2021. Après lecture du projet de délibération et des différents articles composant ce projet, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve le projet de PLUI.

**4° ASSURANCES : RENOUVELLEMENT DES CONTRATS**

Après lecture des différentes modalités du nouveau contrat d'assurances de la commune, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve les nouvelles propositions. Les contrats seront signés prochainement.

**5° ONF : COUPES 2022 ET CONTRAT LAURENT MATHIEU**

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec l'ONF concernant l'assiette de coupe 2022 présenté par l'agent ONF en charge de la forêt communale.

Un contrat de vente de 500 m<sup>3</sup> dans le non soumis sera signé prochainement avec M Laurent Mathieu.

**6° CFD : FONDS DE CONCOURS**

Le montant proposé par la CFD est accepté

**7° TAXE D'AMÉNAGEMENT**

La taxe d'aménagement est maintenue à 2%.

## **8° SALLE DES FÊTES**

Le 02 et 03 octobre 2021 la salle des fêtes de la commune a été louée par des habitants du village.

Lors de l'état des lieux de sortie, il a été constaté de nombreux dégâts dont une table cassée et le ménage non fait.

Un devis pour le remplacement de la table a été demandé et le montant s'élève à 350.02€ TTC.

L'intervention d'une entreprise pour le nettoyage de la salle coute 350€.

M le Maire propose d'encaisser le chèque de caution en réparation des dégâts et de facturer le reste dû avec la location et les charges. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve cette proposition.

## **9° GÉOMÈTRE**

La commune a décidé de prendre en charge une partie de la facture d'honoraire de délimitation et bornage des parcelles ZD et ZO n°219, 218, 220 et 223

## **10° DEVIS ET DÉLIBÉRATIONS**

Les chaises de la salle du conseil sont en mauvais état, un devis a été demandé auprès de la société JPL et 12 chaises vont être commandées.

Un avis du comité technique sera prochainement demandé concernant la possibilité de télétravail de 3 heures par semaine de l'adjoint administratif

## **11° INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 10 h au monument aux morts. M VOIRAND-VUILLEMIN ne souhaitant plus être porte drapeau, le conseil municipal se prononcera prochainement pour en désigner un nouveau.
- Randonnée des fruitières : une réunion préparatoire aura lieu le vendredi 29 octobre à 20 h à la salle des fêtes. Les conseils municipaux et toutes les associations de Bouverans et Bonnevaux sont conviés.
- Sapin de Noël : la traditionnelle distribution aura lieu le 11 décembre. Un mot d'information sera mis dans les boîtes aux lettres.
- Le repas des anciens aura lieu le 17 décembre et les colis seront distribués au cours du repas.
- Le 11 décembre à Bannans est organisé la retransmission sur écran géant de l'élection Miss France.
- Le long du chemin menant au parking des pêcheurs, certains arbustes manquent, ils seront remplacés.

La séance est levée à 22 H 50

Le Maire